



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

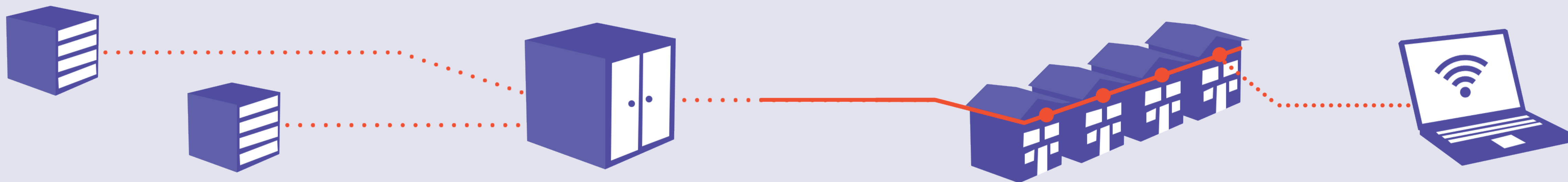
GUIDE D'UTILISATION DU PORTAIL FIBRE OPTIQUE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

-1-

COMPRENDRE LES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT



ÉTAPE 1 :

Identification et installation du Nœud de Raccordement Optique (NRO)

Cette centrale permet la convergence des lignes des abonnés. Sur notre territoire, 2 NRO seront implantés : à Maubeuge et à Aulnoye-Aymeries.

Il s'agit du cœur d'alimentation du réseau !

ÉTAPE 2 :

Installation des Points de Mutualisation (PM)

SFR doit installer des armoires de rue (PM) positionnées essentiellement sur l'espace public pour une accessibilité 24h/24 et 7j/7 par les techniciens. Un PM peut desservir entre 300 et 500 logements.

Pour cela, SFR et l'Agglomération réalisent une étude permettant de définir le nombre de PM. De ces PM, des câbles desserviront les quartiers (zones de distribution) au plus près de chaque domicile.

ÉTAPE 3 :

Réseau de desserte

Cette étape consiste à amener la fibre optique du PM jusqu'à la limite de l'habitation. Le réseau de desserte emprunte des infrastructures existantes et également des appuis en façades ou encore les colonnes montantes des immeubles. Il existe plusieurs types de déploiement en fonction des infrastructures disponibles.

ÉTAPE 4 :

Abonnement Très Haut Débit (THD)

L'abonné peut choisir son fournisseur d'accès si celui-ci couvre le secteur où se situe son logement. Le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) construit alors le dernier tronçon de la fin du réseau de desserte jusqu'à l'habitation. Le coût, à la charge de l'habitant, dépend du fournisseur d'accès.

ÉTAPE 1

Le NRO à Maubeuge est en cours de construction tandis que les travaux liés à l'installation de celui d'Aulnoye-Aymeries débuteront au 1^{er} semestre 2017.

ÉTAPE 2

Début 2016, le nombre de points de mutualisation a été défini en fonction du parc de logements actuels et des constructions à venir. L'installation sera réalisée selon différentes phases.

Sur la zone d'initiative privée (23 communes)

- La phase 1 a déjà débuté et se terminera en fin d'année 2016. Elle concerne les communes d'Assevent, Feignies, Ferrière-la-Grande, Hautmont, Louvroil, Maubeuge, Neuf-Mesnil et Rousies.

- La phase 2 débutera à partir d'octobre 2016. Elle concerne les communes de Boussois, Cerfontaine, Colleret, Elesmes, Ferrière-la-Petite, Jeumont, Marpent, Obrechies, Recquignies et Vieux-Mesnil.

- La phase dédiée au secteur d'Aulnoye-Aymeries débutera à partir du 1^{er} semestre 2017. Elle concerne les communes, d'Aulnoye-Aymeries, Bachant, Leval, Monceau-Saint-Waast et Pont-sur-Sambre.

Sur la zone d'initiative publique (19 communes)

- La phase 1 débutera à partir du 15 novembre avec l'installation d'armoires de Montée en Débit pour les communes de Bettignies, Cognies-Chaussée, Mairieux, Villers-Sire-Nicole et Vieux-Reng. Cette démarche leur permettra d'accéder au Triple Play (10Mo minimum) au 1^{er} semestre 2017.

- Les études concernant les installations sur les autres communes (phase 2) débuteront en début d'année 2017.

ÉTAPE 3

Dans la zone d'initiative privée, les travaux pour la mise en place du réseau de desserte débuteront en novembre 2016 sur la phase 1 (Assevent, Feignies, Ferrière-la-Grande, Hautmont, Louvroil, Maubeuge, Neuf-Mesnil et Rousies).

Pour toutes les autres communes, le calendrier est en cours de réalisation.

ÉTAPE 4

Une fois le réseau de desserte réalisé, il vous faudra patienter encore un peu... En effet, la date de fin de déploiement ne signifie pas que vous serez immédiatement éligible à la fibre optique. Le réseau de fibre optique ne sera commercialisable qu'après une période de 3 mois (imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

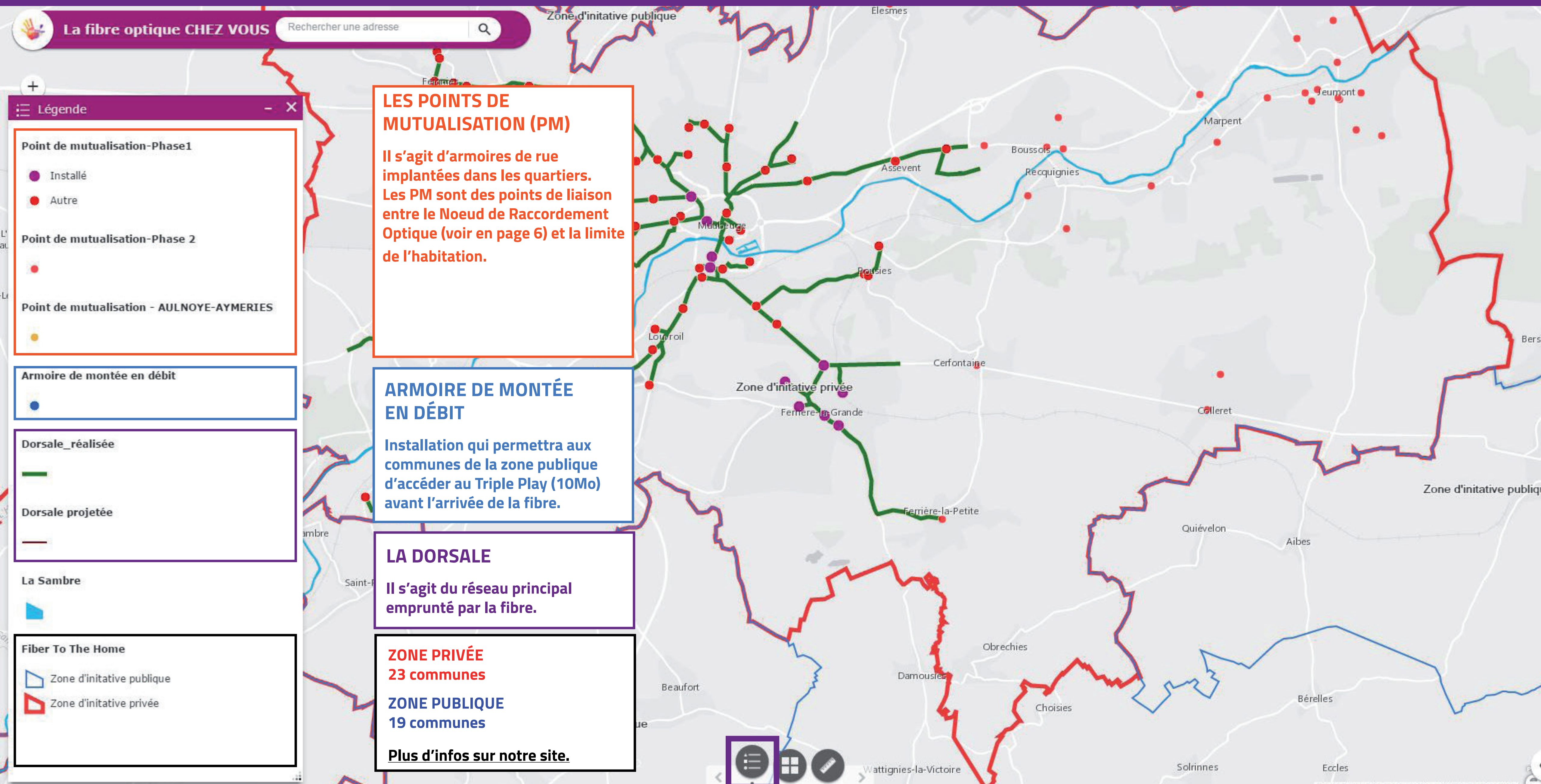


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

-2-

COMPRENDRE LA LÉGENDE

COMPRENDRE LA LÉGENDE



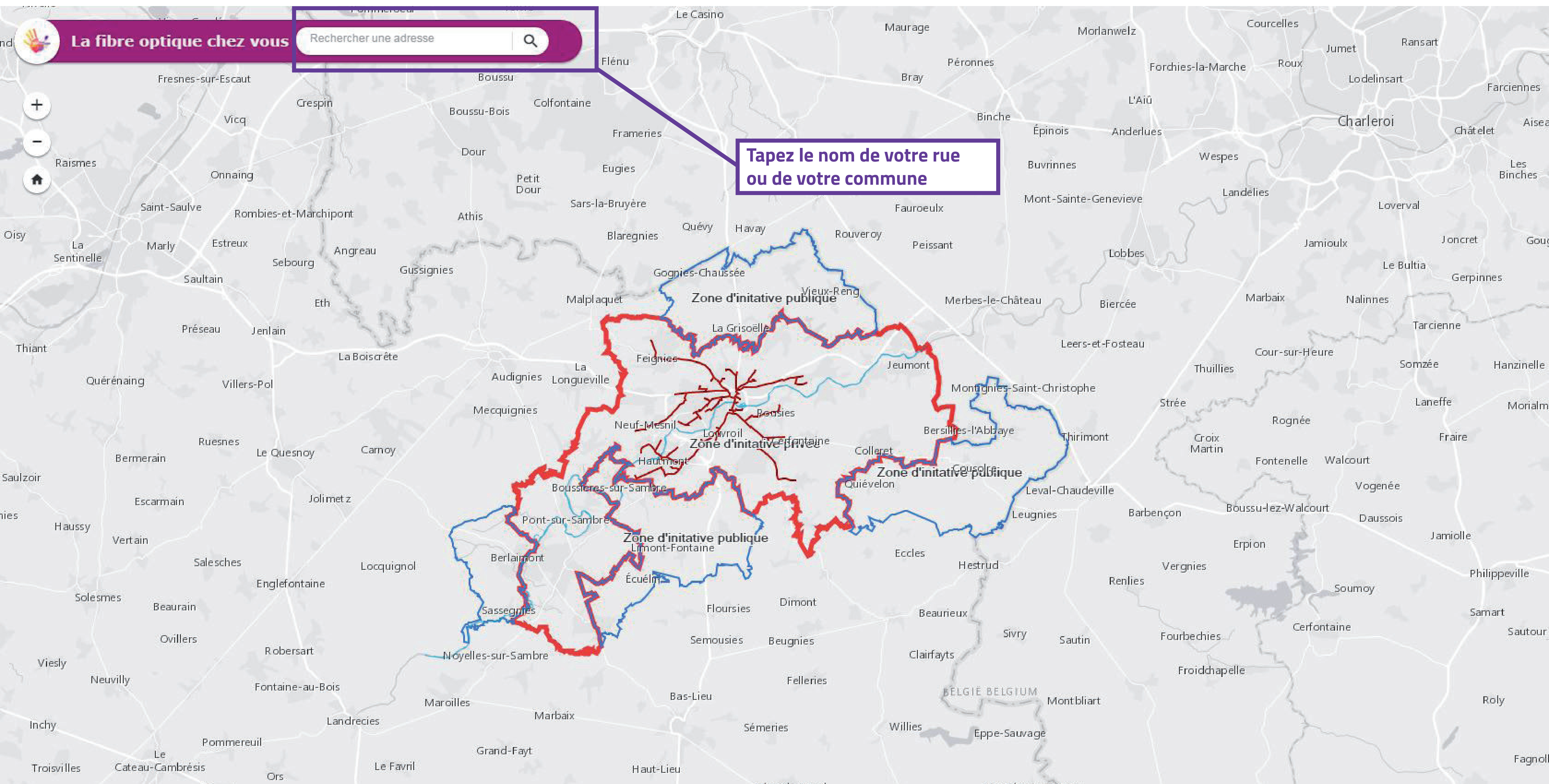


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

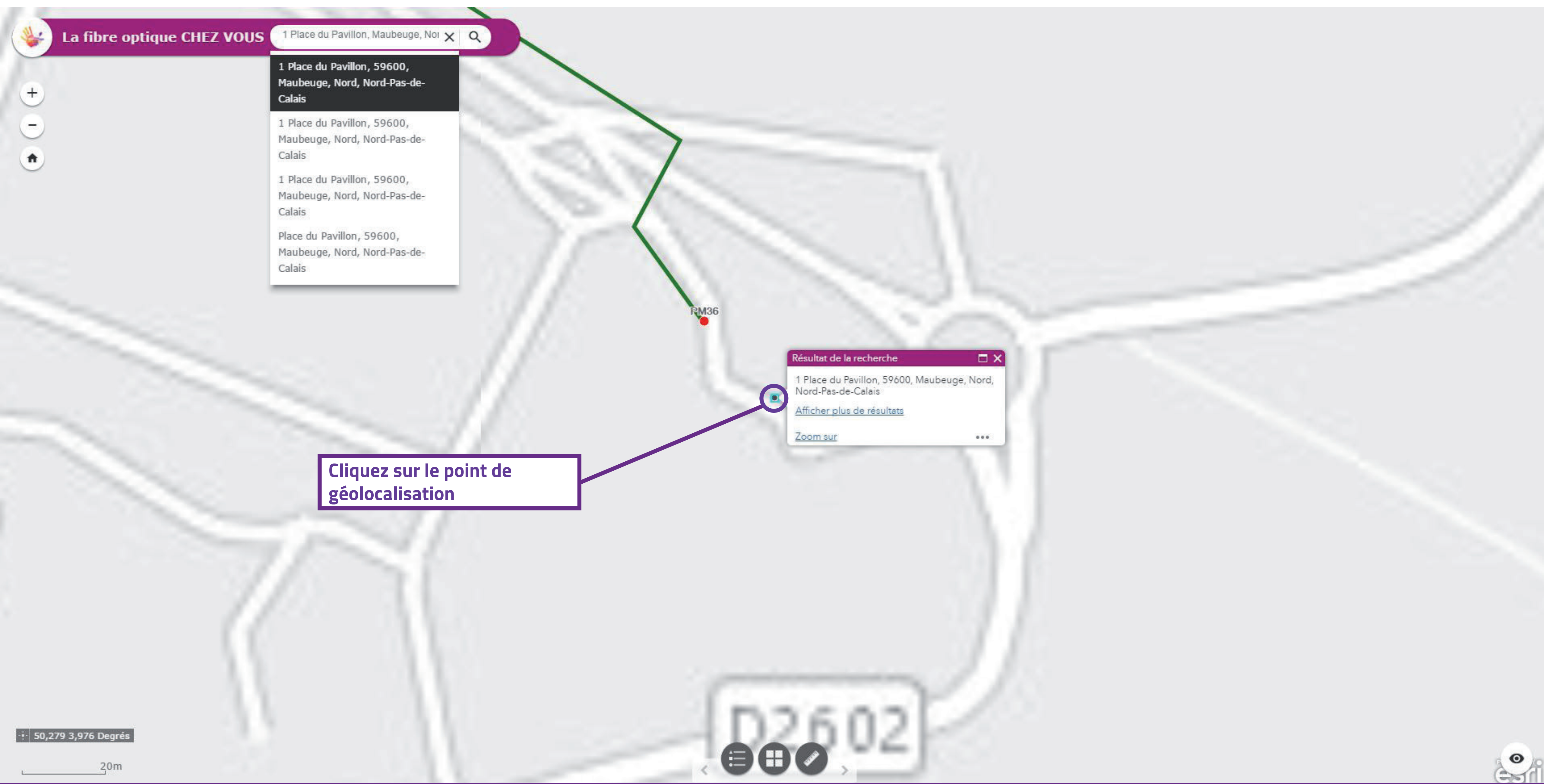
-3-

UTILISER LE PORTAIL

UTILISER LE PORTAIL



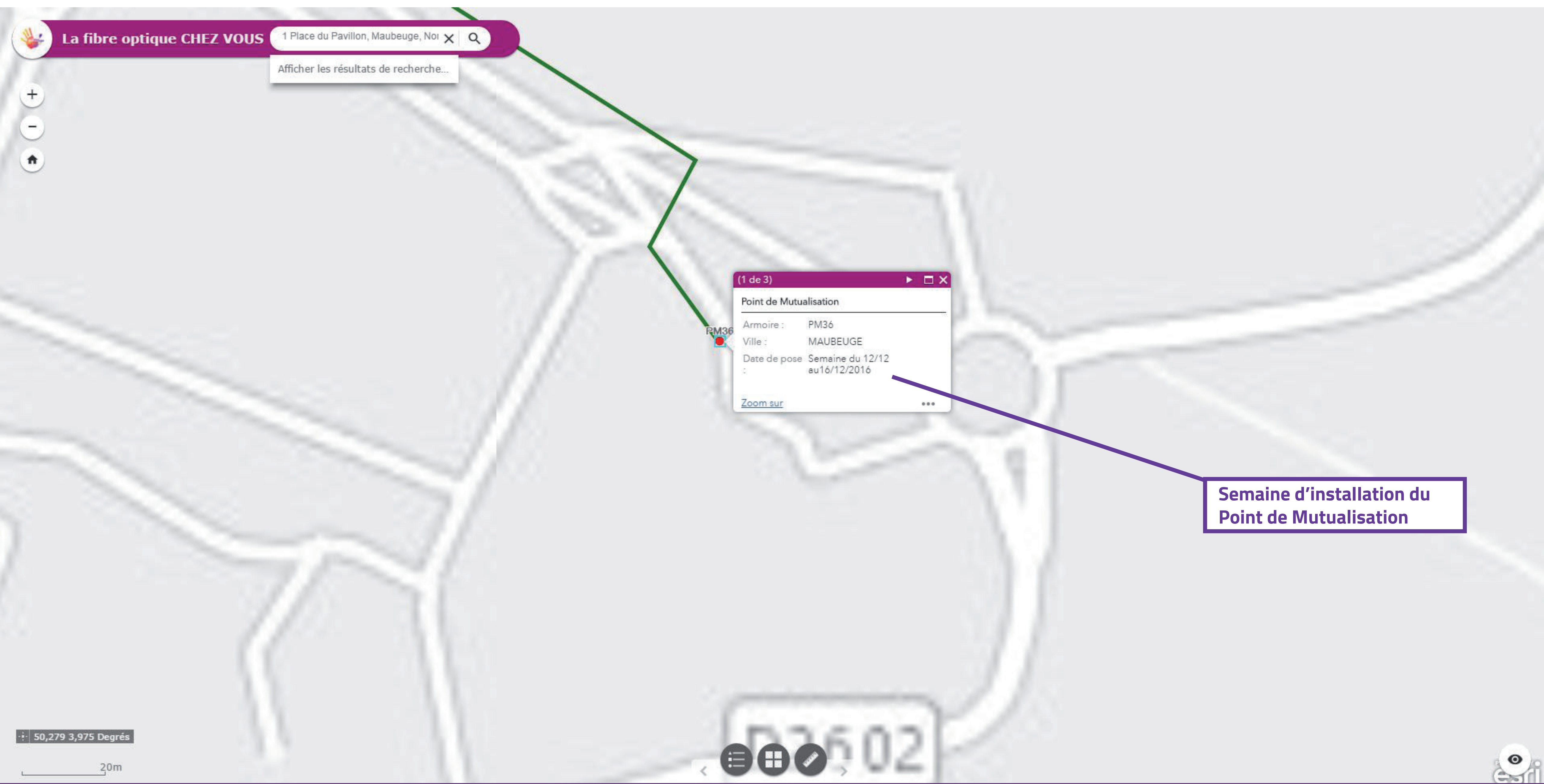
UTILISER LE PORTAIL



UTILISER LE PORTAIL



UTILISER LE PORTAIL





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

**Le portail sera mis à jour chaque semaine.
N'hésitez pas à venir le consulter régulièrement !**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE
1, place du pavillon - 59603 MAUBEUGE Cedex
Tél. : +33 (0)3 27 53 01 00 - Fax : 03 27 53 01 10
www.agglo-maubeugevaldesambre.fr